

Ecrit par le 2 février 2026

Importants travaux et perturbations sur l'avenue Monclar à Avignon



Le [Grand Avignon](#) réalise d'importants travaux sur le réseau d'eau potable et d'assainissement sur le secteur de l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des 'Deux routes'. Ils se dérouleront en plusieurs tronçons, du 5 juillet à octobre 2021.

Distribution d'eau potable

Ces travaux vont avoir un impact sur la distribution de l'eau potable pour les riverains. En effet, des coupures d'eau ponctuelles (de quelques heures) seront à prévoir pour les raccordements. Des avis de coupures seront distribués par l'opérateur Eau Grand Avignon pour informer des dates exactes.

Ecrit par le 2 février 2026

Trois phases de chantier

La phase numéro 1 aura lieu du 5 au 6 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, entre l'avenue Jules Ferry et le boulevard Gambetta. Les déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry, avenue Eisenhower et avenue Etienne Martelange.

La phase numéro 2 aura lieu du 7 au 9 juillet 2021. La rue sera barrée avenue Monclar, au niveau du carrefour avec le boulevard Gambetta. Mise en impasse de l'avenue Monclar : entre boulevard Gambetta et avenue Jules Ferry, avec déviations par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Mais également entre boulevard Gambetta et avenue des Deux Routes, avec déviations par avenue Etienne Martelange, avenue Eisenhower et boulevard Jules Ferry.

La phase 3 aura lieu du 12 juillet à octobre 2021. La circulation se fera en sens unique sur l'avenue Monclar, entre l'avenue des Deux Routes et le boulevard Jules Ferry (sens Rocade vers remparts). Des déviations seront mises en place par boulevard Jules Ferry et avenue Eisenhower. Le stationnement sera interdit sur l'avenue Monclar, entre le boulevard Gambetta et l'avenue des Deux Routes, en fonction de l'avancement des travaux. L'accès sera maintenu pour les riverains. Un cheminement pour les piétons sera mis en place tout au long du chantier, de part et d'autre des travaux, pour garantir la sécurité.

Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma décroche 100 000€ auprès de BPI France

Ecrit par le 2 février 2026



La Banque publique d'investissement (BPI) France soutient l'[entreprise Maksyma](#). La société, implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue et spécialisée dans les aides financières à travers les Certificats économies d'énergie (CEE), développe son propre logiciel de contrôle de dossiers et le commercialisera à terme aux autres mandataires.

« Tout est allé à une vitesse incroyable »

« Nous avons obtenu une réponse très rapide, je n'y croyais pas du tout. Bpi France a été très intéressée par ce projet », s'enthousiasme la fondatrice [Emilie Debris](#). Arrivée en 2019 à l'Isle-sur-la-Sorgue pour des raisons familiales, l'entrepreneuse dans l'âme fonde rapidement la société [Maksyma](#) (du polonais Maxime, le nom de son chérubin). Ce prêt Bpi ? Une enveloppe financière de 100 000€ avec des répercussions concrètes sur la société : développement d'un logiciel interne inédit sur le marché et recrutement de deux profils experts en informatique.

« Au départ, j'avais pour objectif de recruter une équipe de 3 ou 4 collaborateurs maximum », précise la chef d'entreprise qui balaie les locaux d'un regard amusé. Les bureaux blancs se sont multipliés à vitesse grand V. Victimes de leurs succès, les collaborateurs se retrouvent trop à l'étroit dans cet antre situé avenue Jean Bouin, où téléphones, ordinateurs et méninges sont en permanence en ébullition. « Et

Ecrit par le 2 février 2026

encore, en ce moment la plupart travaille au domicile, nous gagnons un peu plus d'espace. » Comme toute société qui prospère, Maksyma voit plus grand et déménage bientôt ses services dans des locaux plus spacieux, toujours dans la Venise Comtadine. De l'aveu de la chef d'entreprise, « tout est allé à une vitesse incroyable », un boom caractérisé par une prise de conscience de la part des sociétés et des particuliers qui se sont manifestés pour profiter d'économie sur la facture travaux.

Des aides financières pour vos travaux d'énergie

Une prime énergie est une subvention accordée dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Elle permet aux particuliers, entreprises ou collectivités de financer tout ou partie de travaux de rénovation énergétique, et ainsi de réaliser des économies d'énergie. Créé en 2005, le dispositif encadre l'obligation des fournisseurs d'énergie (tels que Total, EDF, Carrefour, Auchan, etc.), nommés 'les obligés', à subventionner des travaux visant à rendre les bâtiments (résidentiels, industriels, tertiaires et agricoles) et réseaux (éclairage public, réseaux de chaleur, transports) plus efficaces énergiquement.

Maksyma a nettement contribué à la promotion de cette solution dans l'imaginaire collectif. « Nous nous sommes rendus compte que le dispositif était très peu connu, ou mal connu. Il a fallu faire un travail de terrain pédagogique, explique Nadine Ondel, responsable des relations institutionnelles. La plupart n'ont pas les ressources et les compétences techniques pour monter un dossier soumis à de nombreuses réglementations. » Au total, 200 fiches de travaux sont référencées sur le logiciel, permettant de bénéficier d'une prime sur l'isolation des murs, des sols et de la toiture, la ventilation, la chaudière, l'optimisation du moteur diesel, la pompe à chaleur, pour ne citer que ceux-ci. « Ce dispositif de 10 ans est en plein développement et surtout ne coûte rien, puisqu'il est financé par les fournisseurs de fioul, d'électricité et d'énergie. Ce sont des fonds privés qui viennent se combiner aux fonds publics. »

150 dossiers par semaine, 5 recrutements en juillet

Emilie Debris décide alors de créer son propre logiciel de contrôle de dossier afin de le proposer à d'autres mandataires. Une aubaine lorsque l'on connaît la technicité et les nombreuses pièces à réunir. « Il n'y avait qu'un seul logiciel sur le marché, très cher et pas performant. » En attendant, l'équipe travaille sur un logiciel loué pour l'occasion, loin d'être à la hauteur de la réactivité dictée par les besoins du marché. La réactivité ? Le nerf de la guerre. Chaque semaine, ce sont 150 dossiers qui se retrouvent sur les bureaux des collaborateurs qui automatisent désormais les tâches et accompagnent les partenaires du début jusqu'à la fin. Les adhérents ? Ce sont les entreprises partenaires qui peuvent se connecter sur le logiciel : plombier isolant, chauffagiste, maçon, etc. A ce jour, 200 mandataires ont leur propre accès sur le site internet et proposent la solution à leurs propres clients. « Nous intervenons en aval pour contrôler le dossier auprès de l'obligé ». Parmi ces derniers, Maksyma collabore avec Intermarché, Avia, ou Total. Détail qui a son importance, la prise en charge est gratuite pour le bénéficiaire de la prime.

Ecrit par le 2 février 2026



Issue d'une famille d'entrepreneurs, Emilie Debris a mis au service de Maksyma ses compétences et son expertise.

Un nouveau logiciel plus performant

L'obtention du prêt permet ainsi à l'entreprise de créer un logiciel adapté et performant et de créer encore des emplois sur le territoire [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#), sur lequel elle est implantée et s'investit auprès des acteurs locaux au quotidien. « Ce logiciel va nous faire gagner beaucoup de temps à travers l'automatisation et la performance des fonctionnalités. Il sera commercialisé en septembre 2022 à d'autres mandataires. Nous avons déjà des demandes de la part d'obligés qui eux-mêmes ont des demandes de la part des mandataires. » Au regard des nombreuses fiches de travaux répertoriées, les ingénieurs auront du pain sur la planche en matière de développement.

Ce qui fait la différence ?

Des procédures simples, un interlocuteur unique, une expertise technique et financière et une veille réglementaire permanente, voilà comment Maksyma est devenue en quelques mois incontournable sur son marché sudiste. « 100% de nos dossiers sont validés par le pôle national. La différence se fait sur le

Ecrit par le 2 février 2026

terrain, nous écoutons les besoins des clients et nous les accompagnons de A à Z sur les logiciels, les devis, les factures, les mentions obligatoires... » Les primes financent entre 15 et 30% d'un bouquet global de travaux. « Pour l'année 2021, nous avons projeté un financement à hauteur de 25%, qui représente 15M€ de financement d'économie en 2021, tous secteurs confondus. » Autre atout dans la manche, le réseau. La fondatrice peut s'appuyer sur les relations qu'elle a su nouer au long de sa carrière au sein de deux gros délégataires sur ce dispositif.

Particuliers, professionnels, collectivités

Nadine Ondel, anciennement en charge de la communication de la Communauté de communes Pays des Sorgues, en est pleinement consciente : « les process sont toujours plus long à mettre en place dans l'administration ou il n'y a pas d'appel d'offre pour les CEE. Les collectivités ne maîtrisent pas forcément les montages techniques du dossier. Il faut souligner que l'aide est cumulable avec les subventions, ça ne vient pas en remplacement. » Prochaine étape : une formation auprès des élus. « S'ils savaient qu'ils avaient le droit à quelque chose pour chaque ampoule d'éclairage public ! » Maksyma investit tous les marchés, d'où une rencontre organisée avec la [Chambre des métiers et de l'artisanat du Vaucluse](#). La réglementation autour de la rénovation énergétique des bâtiments est un facilitateur puisque les acteurs sont contraints d'opérer des travaux pour réduire leur empreinte énergétique. Prochaine étape ? Un audit directement chez le particulier pour le conseiller sur ses besoins. Un accompagnement qui a le mérite d'éclairer encore mieux qu'une ampoule saurait le faire.

Combe de Lourmarin, fin de la gêne à la circulation

Ecrit par le 2 février 2026



Les travaux de la phase 4 de la [Combe de Lourmarin](#) ont très bien avancé. Tous les usagers, y compris les poids lourds, pourront circuler à nouveau sur la RD 943 entre Apt et Lourmarin à compter de ce mercredi 9 juin à partir de 18h. A noter que des travaux d'accotements seront réalisés, sans gêne à la circulation, jusqu'au lundi 14 juin au soir, date de la fin définitive du chantier.

2,8M€ financés par le Département

Le Conseil départemental de Vaucluse a débuté les travaux de réfection de la RD 943 au niveau de la Combe de Lourmarin, particulièrement sur les communes de Lourmarin, Bonnieux, Apt et Buoux, le 12 avril pour plus de deux mois. La route, construite il y a trente ans, et particulièrement la couche de roulement, montrait de réels signes d'usure dus à la fréquentation de la départementale avec 3 780 véhicules/jour, 5 670 en août et, à sa localisation, en fond de vallée soumise aux inondations gel et dégels. De fait, 17 kilomètres ont été revus, ainsi que les murets compris entre le Chemin de Lauzières, à Lourmarin et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) d'Apt.

Les travaux organisés en 4 phases

La phase 1 a débuté le 12 avril et pour trois semaines, entre Lourmarin et le carrefour avec la RD 36. La phase 2 concernait le carrefour de la RD 36 jusqu'au carrefour de la RD 232. La phase 3 portait sur les travaux entre le carrefour de la RD 232 menant à Bonnieux et le carrefour de la RD 232 menant à Saignon. Enfin, la phase 4 concernait le carrefour de la RD 232 menant à Saigon et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) à Apt.

Ecrit par le 2 février 2026

L.M.

La route du sommet du Ventoux rouvre le samedi 5 juin



Initialement prévue le lundi 31 mai, la réouverture de la RD 974, à partir du chalet Reynard pour le versant sud et de la station du mont Serein pour le versant nord, est repoussée au samedi 5 juin sous réserve que les conditions météorologiques actuelles perdurent.

En 2020, le Conseil départemental de Vaucluse a entrepris d'importants travaux de réhabilitation de la partie sommitale du Mont Ventoux (3,4 millions d'euros dont 60% pris en charge par le Département). La [seconde phase du chantier](#), qui devait débuter dès le mois de mars 2021, a malheureusement pris du retard du fait des conditions climatiques très défavorables depuis le début de l'année. Les engins et ouvriers n'ont pu intervenir de manière continue. La neige, le gel et le froid empêchaient toute intervention y compris jusqu'à la première quinzaine de mai.

Ecrit par le 2 février 2026

Ces quelques jours supplémentaires sont nécessaires pour définitivement achever la réfection de la route départementale n°974. Les visiteurs pourront ainsi monter jusqu'au sommet en toute sécurité grâce à une voie devenue plus confortable. En attendant, toute ascension à vélo, à pied ou en voiture est interdite pour des raisons de sécurité (différence de niveau sur la chaussée, intervention des engins et des ouvriers).



L.M.

Le Palais des papes entre bientôt dans sa seconde phase de travaux

Ecrit par le 2 février 2026



Une vaste opération de restauration du Palais des papes a débuté en 2020 et se poursuivra jusqu'en 2024. Le Département de Vaucluse est en charge de ce chantier d'envergure dans le cadre d'une convention avec la commune d'Avignon qui lui donne mandat de maîtrise d'ouvrage unique sur cette opération, le Palais des papes étant en effet propriété des deux collectivités.

Les travaux à venir

L'opération est financée par le Département de Vaucluse et subventionnée par la Direction régionale des affaires culturelles (Etat). La seconde phase démarera après le festival d'Avignon, jusqu'à la fin de l'année 2022. Il s'agit de la restauration complète de la tour de la Campane, ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers. Pour la Tour de la Campane, les travaux vont permettre la mise en sécurité des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé ainsi que la révision des couvertures. Quant à l'aile des Familiers, elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons du côté Ouest et de pierres de façade. A cette occasion, le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) que par les techniques de nettoyage, notamment l'utilisation d'huiles essentielles. Et tout comme pour la tour de la Campane, la toiture sera

Ecrit par le 2 février 2026

également remise en état.

Les travaux réalisés

Une première phase de travaux a été réalisée de mars à juillet 2020. Il s'agissait de la consolidation et mise en sécurité en urgence de l'ensemble des merlons (façades nord, sud, est) de la chapelle Benoît XII et du merlon sud-est de l'Aile des Familiers côté cloître. Du point de vue technique, il a été procédé à la réfection des joints entre les pierres afin de les solidariser, puis les merlons ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres. Les travaux qui auront pour but la restauration de la chapelle pontificale Benoit XII, auront lieu en 2023 et 2024.

5,8M€ pour la restauration

Le projet nécessite une enveloppe globale de 5 820 000€ et a mobilisé plusieurs intervenants. Sept entreprises seront mobilisées lors de cette nouvelle étape, portée par le Département de Vaucluse en qualité de maître d'ouvrage.

Travaux : l'accès au sommet du Mont Ventoux prévu le 31 mai

Ecrit par le 2 février 2026



Opération séduction pour le géant de Provence et ses 700 000 visiteurs par an entre le printemps et l'automne. Après une première tranche de travaux engagée l'an dernier, le Conseil départemental de Vaucluse poursuit le réaménagement du sommet du Mont Ventoux. La seconde phase, qui se déroule d'avril à octobre, porte sur l'aspect paysager et la restauration des milieux naturels.

Ce projet, élaboré avec le Syndicat mixte du Mont Ventoux, en collaboration avec les partenaires financiers, aura nécessité un investissement de 3,4M€. Au vu des conditions météorologiques difficiles ces derniers mois, la RD (Route départementale) 974, qui permet son ascension côtés nord et sud, restera fermée à toute circulation jusqu'au samedi 29 mai inclus. Ceci s'applique également aux deux roues motorisés, cyclistes ainsi qu'aux piétons : côté nord (depuis le mont Serein) et côté sud (depuis le chalet Reynard). La réouverture aux véhicules motorisés est envisagée si les conditions météorologiques du mois de mai permettent de terminer les travaux, qu'à partir du lundi 31 mai.

Les travaux déjà réalisés

Dans le but d'améliorer les conditions de fréquentation du site, les travaux réalisés d'avril à octobre 2020

Ecrit par le 2 février 2026

ont permis d'aménager le parvis de l'observatoire pour être rendu aux piétons et aux cyclistes. L'accès aux voitures a été supprimé et le parvis bénéficie désormais d'un nouveau revêtement et d'équipements pour un meilleur accueil. La restauration du mur de soutènement de la route a permis de le libérer entièrement des voitures. La circulation se fera désormais à double sens, en contre-bas, sur la RD 974 permettant le passage du chalet Reynard au mont Serein.

Le grand escalier baptisé « les degrés du Ventoux » a également fait l'objet d'un aménagement, qui permettra aux piétons d'accéder directement au sommet depuis le belvédère de Provence (côté sud) et limitera les cheminements sauvages dans le pierrier. L'accès au belvédère des Alpes depuis le parvis, sera sécurisé pour les piétons et les cyclistes avec un cheminement spécifique.

La seconde phase est lancée

Les travaux actuels dureront jusqu'à l'automne et porteront sur la mise en valeur des milieux naturels et la mise en place de l'interprétation du site pour le grand public. Cette phase consiste en un nettoyage complet du lieu, en la restauration des pierriers, et en la mise en place d'une signalétique d'information.

Il s'agit précisément de travaux de renouvellement de couche de roulement de la RD 974, entre le col des Tempêtes et le Radôme ; de travaux sur les traversées piétonnes, les cheminements et les abords de la route ; de travaux de restauration de la rotonde, de la calade, du pierrier et de la chapelle ; de la pose des panneaux d'accueil et d'éléments graphiques évoquant le site, le patrimoine, la faune et flore

Les mottes de végétaux rares prélevées en 2020 et stockées temporairement, ont été en partie remises en place dernièrement. Plusieurs espèces végétales alpines endémiques, telles que la Lunetière à tiges courtes et la Corbeille d'Argent de De Candolle, pourront ainsi recoloniser ces espaces.

Tour de France et chaussées

La RD 974 au sommet, soumise à de rudes conditions, s'est dégradée au fil du temps. Compte tenu du passage du Tour de France cycliste le 7 juillet prochain, la réfection de deux sections sud et nord a été avancée. Le Département réalise actuellement des travaux de renouvellement de chaussée sur les deux voies d'accès au sommet : RD 974 entre le mont Serein et le sommet du Mont-Ventoux (versant nord), les travaux ont démarré le lundi 3 mai dernier pour une durée prévisionnelle de quatre semaines. Également en travaux, la RD 974 entre la barrière de la Grave et le chalet Reynard (versant Sud), la chaussée va être refaite à partir du lundi 17 mai pour une durée prévisionnelle d'une semaine.

Ecrit par le 2 février 2026

Décalage de la fin des travaux d'eau potable secteur quai de la Ligne à Avignon



Studio Delestade Avignon

Depuis le 9 avril, [Eau Grand Avignon](#) réalise la dernière phase de [travaux sur le réseau d'eau potable](#), au niveau du quai de la Ligne à Avignon.

Ce chantier est quasiment achevé, la phase de finalisation des enrobés étant initialement prévue jeudi 29 et vendredi 30 avril. Néanmoins, en raison des conditions météorologiques actuelles, Eau Grand Avignon est contraint de décaler la fin des travaux aux lundi 3 et mardi 4 mai. En cause, la pluie incompatible avec la pose de bitume et d'enrobés sur la chaussée.

En parallèle, la porte de la Ligne sera fermée les lundi 3 et mardi 4 mai, la réouverture prévue le mercredi 5 mai. Des perturbations dans les déplacements sont donc encore à prévoir sur ce secteur, jusqu'au 4 mai inclus. La circulation sera rétablie à la normale à partir du mercredi 5 mai.

Ecrit par le 2 février 2026

L.M.

Avignon : fermeture de la route des bords du Rhône pour travaux



Dans le cadre de sa politique d'entretien routier, le Conseil départemental de Vaucluse réalisera des travaux de nuit sur la route départementale 225 (route touristique du Docteur Pons, le long du Rhône), voie stratégique très fréquentée, située sur la commune d'Avignon.

La départementale sera donc fermée dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 avril, de 21h00 à 6h00. Dans le sens Carpentras - Avignon : fermeture depuis la sortie de la RD 907 (rocade d'Avignon). Dans le sens Avignon - Carpentras : les accès à la RD 225 par le passage souterrain du Quai de la Ligne, par la place Saint Lazare et par le parking des Italiens, seront fermés.

Ecrit par le 2 février 2026

Une fermeture est également prévue dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 avril, de 21h00 à 6h00. Dans le sens Carpentras - Avignon : fermeture depuis la sortie de la RD 907 (rocade d'Avignon). Dans le sens Avignon - Carpentras : les accès à la RD 225 par le passage souterrain du Quai de la Ligne, par la place Saint Lazare et par le parking des Italiens, seront fermés.

Conditions de circulation et déviation

Une déviation de l'ensemble de la circulation sera mise en place et fléchée par la route de Lyon, l'ex RN 100 et la rocade d'Avignon (RD 907). Afin de minimiser la gêne aux usagers, ces travaux ont été planifiés pendant les vacances scolaires et la période de couvre-feu, en coordination avec la [Ville d'Avignon](#) et le [Grand Avignon](#), qui réalisent actuellement des travaux de remplacement de conduites d'eau potable, Quai de la Ligne.

Combe de Lourmarin, importants travaux sur la RD 943 qui traverse le Luberon

Ecrit par le 2 février 2026



Le Conseil départemental de Vaucluse a débuté les travaux de réfection de la RD 943 au niveau de la Combe de Lourmarin, particulièrement sur les communes de Lourmarin, Bonnieux, Apt et Buoux. Ceux-ci ont débuté le 12 avril pour plus de deux mois. La route, construite il y a trente ans, et particulièrement la couche de roulement, montrent de réels signes d'usure dus à la fréquentation de la départementale avec 3 780 véhicules/jour, 5 670 en août et, à sa localisation, en fond de vallée soumise aux inondations gel et dégels.

Concrètement

De fait, 17 kilomètres seront ainsi revus, ainsi que les murets compris entre le Chemin de Lauzières, à Lourmarin et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) d'Apt. Les travaux s'organisent en 4 phases.

Phase 1, depuis le 12 avril et pour trois semaines, entre Lourmarin et le carrefour avec la RD 36 : la RD 943 sera fermée à la circulation. Il sera impossible de circuler entre Lourmarin et Bonnieux pendant toute cette phase. L'ensemble de la circulation sera dévié par Cavaillon (via les RD 900, RD 2 et RD 973).

Phase 2, entre le carrefour de la RD 36 et le carrefour de la RD 232 : fermeture de la RD 943 et déviation par Bonnieux (via les RD 232 et RD 36).

Ecrit par le 2 février 2026

Phase 3, entre le carrefour de la RD 232 menant à Bonnieux et le carrefour de la RD 232 menant à Saignon : circulation alternée sur la RD 943.

Phase 4, entre le carrefour de la RD 232 menant à Saigon et le carrefour avec la RD 943B (giratoire entrée Sud) à Apt : fermeture de la RD 943 et déviation par Saignon (via les RD 232 et RD 48). L'opération dont l'estimation du coût est de 2,8M€ est entièrement financée par le Département.

Pour les poids lourds

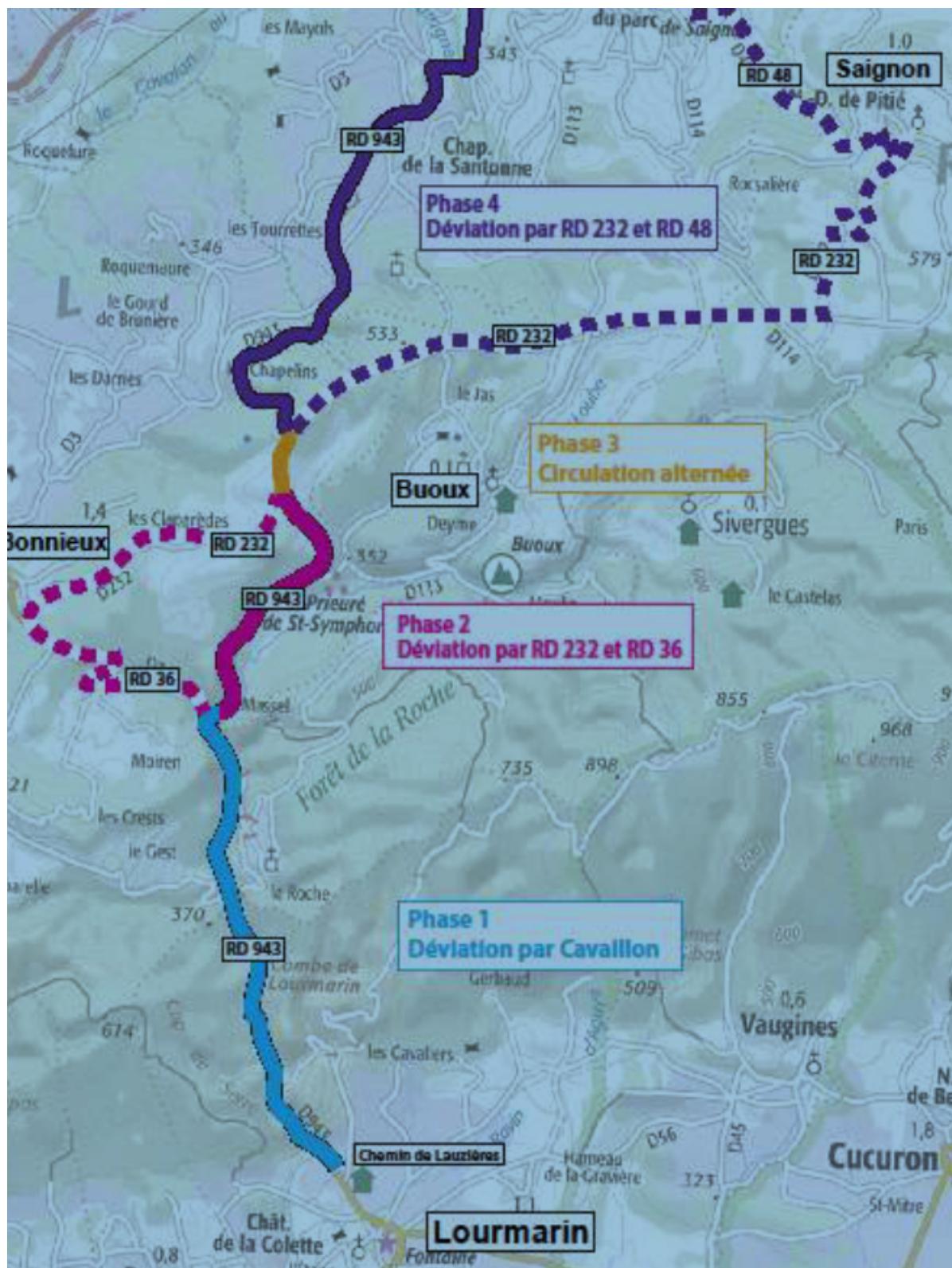
Fermeture de la RD 943 entre le Chemin de Lauzières et le carrefour RD 943B / RD 943, pendant toute la durée du chantier (semaine et week-end), et déviation obligatoire par Cavaillon : pour les moins de 19 tonnes : via les RD 900, RD 938 et RD 973 en Vaucluse ; pour les plus de 19 tonnes : via Orgon, Sénas, Mallemort dans les Bouches-du-Rhône.

Déviations

Compte tenu de l'étroitesse de la chaussée, les travaux nécessitent la fermeture de la route en semaine, avec mise en place de déviations la circulation sera rétablie, uniquement pour les véhicules légers, tous les week-ends ainsi que les 13 et 14 mai prochains à l'occasion du week-end de l'Ascension.

Travaux de la RD 943 Combe de Lourmarin

Ecrit par le 2 février 2026



Ecrit par le 2 février 2026

Tracé des travaux de la RD 943

Déviation pour les véhicules légers pendant la phase 1



Déviation lors des travaux de la phase 1, de la RD 943